MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE L'ALPHABÉTISATION

DIRECTION DES EXAMENS ET CONCOURS

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

BACCALAUREAT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

SESSION 2022 – SERIE C

ATTESTATION DE REUSSITE ET RELEVE DE NOTES



Le jury d'examen, vu le procès-verbal de délibérations, déclare :

M. / Mlle. KONE MOHAMMAD ABDOULLAH

né(e) le 07/07/2004 à GAGNOA

Centre de composition : LYCEE MODERNE 2 GAGNOA

Jury n° : J0834 N° de table : 222605749 Matricule : 15201911D

ADMIS(E)

Mention: PASSABLE M.G.A. : 13,54 / 20

avec les notes suivantes :

Epreuves	Coefficients	Notes
Mathématiques	05	75 /100
Physique – Chimie	05	60 /100
Sciences de la Vie et de la Terre	02	20 /40
Français (Ecrit)	02	14 /40
Français (Oral)	01	14 /20
Philosophie	02	14 /40
Histoire et Géographie	02	20 /40
Anglais (Oral)	01	14 /20
Education Physique et Sportive	/	+ 06
Total général	20	237 /400
Epreuve facultative 1 (Arts Plastiques / Economie Sociale et Familiale)	/	00
Epreuve facultative 2 (Couture / Education Musicale / Langue Vivante)	/	00
Total définitif	20	237 /400

Délibération faite à ABIDJAN, le 21/07/2022

Le président du jury (Nom, prénoms, signature et cachet)

Pour toute authentification des informations figurant sur ce document ou pour l'établissement du diplôme et autres documents administratifs en rapport avec les résultats ci-dessus, s'adresser à la DIRECTION DES EXAMENS ET CONCOURS

AKPA GNAGNE ALPHONSE

Président de Jury
Dr AKPA Gnagne Alphonse
UFR-SHS
UFHB-Abidjan

22MK261907

AUCUN DUPLICATA NE SERA DÉLIVRÉ - VALIDITÉ 1 AN